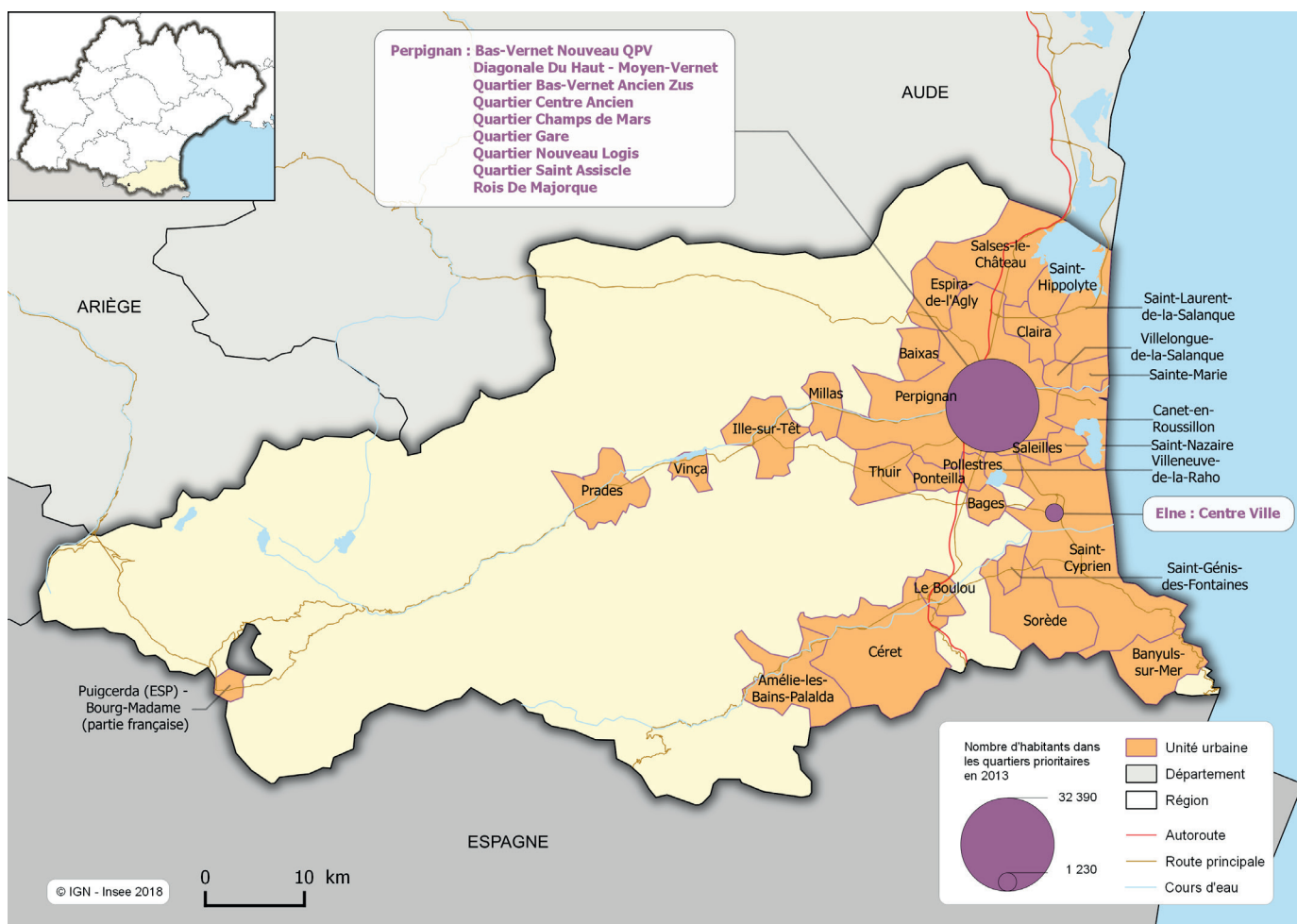


Les quartiers prioritaires des Pyrénées-Orientales

Localisation et population des quartiers prioritaires des Pyrénées-Orientales



Pyrénées-Orientales : 10 quartiers prioritaires

9 dans l'unité urbaine de Perpignan

1 dans l'unité urbaine de Saint-Cyprien

33 610 habitants

9 % de la population des quartiers prioritaires de la région Occitanie

7 % de la population des Pyrénées-Orientales vit dans un quartier prioritaire

L'unité urbaine de Perpignan compte neuf quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés sur le territoire de la commune de Perpignan. Quatre d'entre eux font partie des quartiers prioritaires d'Occitanie les plus défavorisés : *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus*, *Rois de Majorque*, *Quartier Champs de Mars* et *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet*. Ces quartiers connaissent de fortes difficultés d'insertion sociale et professionnelle. À l'opposé, les quartiers prioritaires *Quartier Gare*, *Bas-Vernet Nouveau QPV* et *Quartier Saint Assiscle* sont plus épargnés avec un taux d'emploi plus élevé et une part d'emplois précaires plus faible. Les *Quartier Nouveau Logis* et *Quartier Centre Ancien* sont dans une situation intermédiaire.

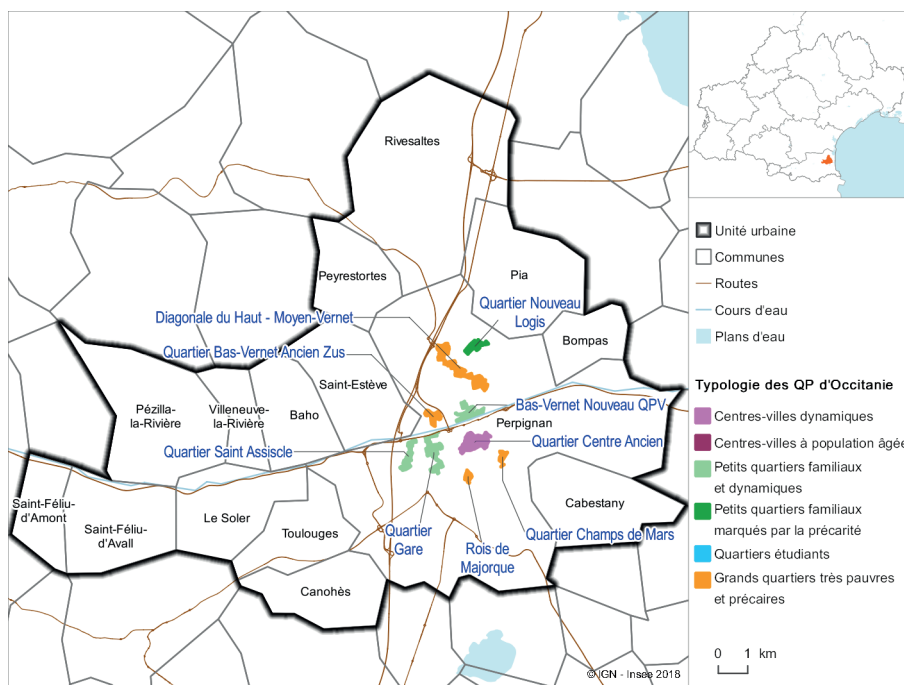
En 2013, 32 390 personnes habitent dans un des neuf quartiers prioritaires (QP) de l'agglomération de Perpignan, soit 16 % des habitants de l'agglomération et 27 % des habitants de la ville-centre Perpignan. Ces neuf quartiers, tous situés sur la commune de Perpignan, sont de tailles très différentes : *Quartier Centre Ancien* est le plus grand avec 11 360 habitants, *Quartier Nouveau Logis* le plus petit avec à peine 1 000 habitants. Les autres quartiers comprennent entre 1 600 et 5 100 habitants. La commune de Perpignan s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant 2014, avec trois zones urbaines sensibles (ZUS) et six quartiers hors ZUS ciblés par le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) qui couvraient des territoires bien plus réduits.

Dans plusieurs des quartiers prioritaires de l'agglomération, l'habitat est ancien et en mauvais état. C'est le cas de *Quartier Centre Ancien* où la vacance est élevée et de *Quartier Nouveau Logis*. Dans le QP *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet*, certains bâtiments ont été rénovés mais des barres d'immeubles restent très vétustes. Le QP *Quartier Champs de Mars* est celui qui compte le plus grand nombre de barres d'immeubles, celles-ci n'ayant pas été rénovées depuis leur construction dans les années 1950-1960. Dans une partie du QP *Bas-Vernet Nouveau QPV*, le logement est également ancien et relativement dégradé.

D'autres quartiers ont connu des rénovations importantes, comme les QP *Rois de Majorque* et *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus*.

Dans le QP *Quartier Gare* dont l'habitat est dégradé, une réhabilitation des logements et du paysage urbain a été entamée en 2012 et devrait se terminer en 2022, en raison du développement des réseaux TGV et TER qui transitent par la gare de Perpignan. Le QP *Saint Assiscle* qui jouxte la gare est lui aussi concerné par ces programmes de réaménagement et de rénovation urbaine.

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Perpignan



Des quartiers aux niveaux de vie bien en deçà de celui d'une agglomération déjà pauvre

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est très faible dans l'unité urbaine de Perpignan. Il atteint 17 208 euros annuels en 2013, soit bien moins qu'en Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement défavorisé, six quartiers prioritaires sont en situation de fort décrochage et constituent de vraies poches de pauvreté. C'est particulièrement le cas des deux QP *Rois de Majorque* et *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus*,

où le revenu disponible est de 10 500 euros annuels seulement. Dans les trois QP *Quartier Champs de Mars*, *Quartier Nouveau Logis* et *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet*, ce revenu médian ne dépasse pas 11 000 euros par an, soit un montant bien inférieur à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros par an).

Dans le QP *Quartier Centre Ancien*, le niveau de vie est aussi peu élevé (11 307 euros), mais avec des disparités bien plus marquées que dans les autres quartiers prioritaires de l'agglomération perpignanaise. Ainsi le niveau de vie plancher des 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) y est 4,5 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile). Cet écart est inférieur ou égal à 3,4 dans tous les autres quartiers prioritaires de la politique de la ville de Perpignan. Il est le plus bas dans

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

le QP *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus* (2,3), en raison d'un niveau de vie plancher des 10 % des habitants les moins défavorisés particulièrement faible (15 724 euros).

Les trois autres quartiers prioritaires perpignans, *Quartier Gare*, *Bas-Vernet Nouveau QPV* et *Quartier Saint Assiscle*, sont relativement moins touchés par la pauvreté monétaire, avec des niveaux de vie médians compris entre 13 000 et 13 600 euros par an, supérieurs à la moyenne des quartiers prioritaires de la région Occitanie (12 279 euros).

Comme sur une grande partie du littoral languedocien, la pauvreté est répandue au sein de l'agglomération de Perpignan : 24,3 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2013, soit un taux bien plus élevé qu'en Occitanie (17,0 %) et qu'en métropole (14,5 %). Dans six des neuf quartiers prioritaires de l'agglomération, le taux de pauvreté dépasse 55 %, soit un taux supérieur de six points à la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Ce taux est maximum dans les deux QP *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus* et *Rois de Majorque* où les deux tiers des habitants sont pauvres.

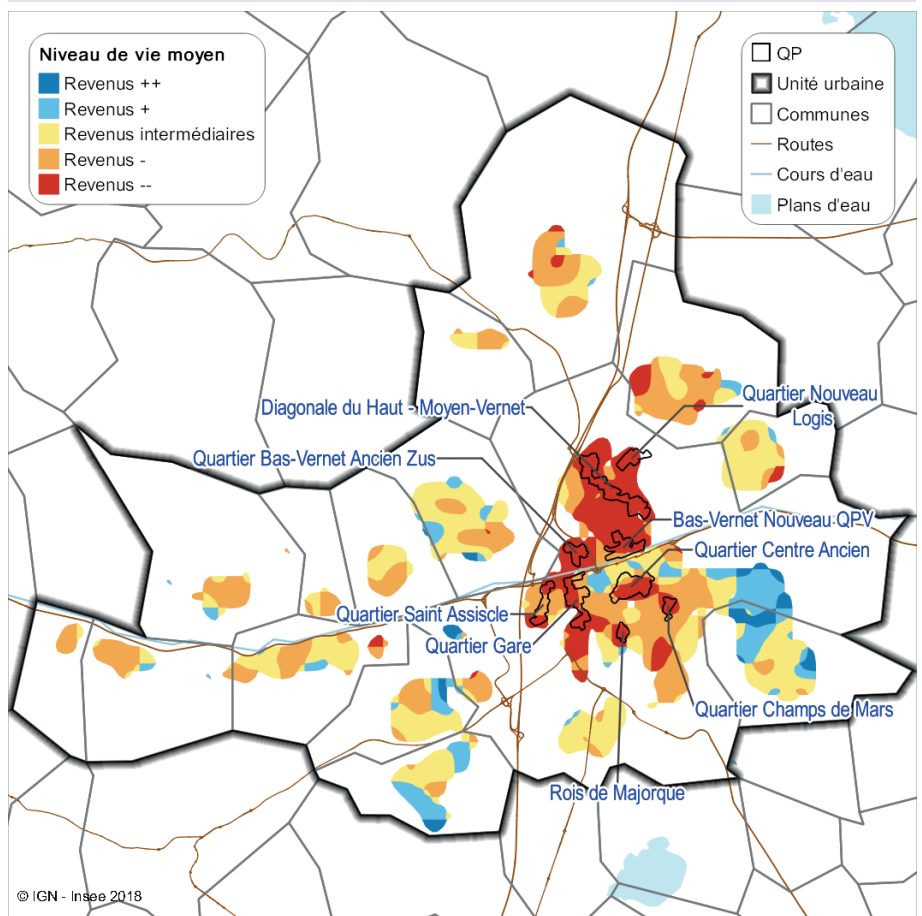
Des taux d'emploi très faibles dans les quartiers les plus pauvres

Selon la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, quatre quartiers parmi les plus pauvres de l'unité urbaine de Perpignan sont classés dans la catégorie des grands quartiers très pauvres et précaires. Les habitants de ces quartiers cumulent les difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, dans les QP *Diagonale du Haut-Moyen-Vernet*, *Quartier Bas-Vernet Ancien Zus* et *Rois de Majorque*, seulement 25 % à 30 % des habitants en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi ; dans le QP *Quartier Champs de Mars*, le taux d'emploi est plus élevé (37 %) mais loin d'atteindre celui de l'unité urbaine (54 %), pourtant déjà peu élevé, ni même le taux moyen de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (42 %).

En lien avec ces difficultés d'accès à l'emploi, les niveaux de formation sont également les plus bas dans ces quatre quartiers les plus pauvres. Ainsi, moins de 20 % de leurs habitants ont le baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, contre 27 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 39 % dans l'ensemble de l'agglomération perpignanaise. Et lorsqu'ils occupent un emploi, ces derniers sont plus souvent précaires (CDD, intérim, etc.) que dans les autres quartiers prioritaires de l'agglomération et qu'en moyenne dans l'ensemble des quartiers d'Occitanie.

En raison de ces difficultés marquées d'accès à l'emploi, le revenu disponible des habitants dans

Niveaux de vie localisés



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

ces quatre quartiers provient en grande partie des prestations sociales. Dans le QP *Bas-Vernet Ancien Zus*, elles représentent 44 % du revenu disponible, contre 25 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie et 9 % dans l'ensemble de l'agglomération perpignanaise.

Dans la typologie, *Quartier Nouveau Logis*² fait partie des petits quartiers familiaux marqués par la précarité. Il se caractérise lui aussi par un très faible taux d'emploi (25 %) et une très forte part d'allocataires ne disposant que des prestations sociales pour vivre (73 %). Il comprend des ménages de grande taille, cinq personnes ou plus, et de nombreuses familles monoparentales (un ménage sur quatre). Les habitants y sont très jeunes : un habitant sur deux a moins de 25 ans.

Des quartiers prioritaires moins défavorisés

Les trois quartiers prioritaires les moins pauvres de la commune, *Quartier Gare*, *Bas-Vernet Nouveau QPV* et *Quartier Saint Assiscle*, appartiennent à la classe des petits quartiers familiaux et dynamiques. Le taux d'emploi y est bien plus élevé et supérieur

à la moyenne des quartiers prioritaires de la région. Il avoisine même les 50 % dans les deux QP *Quartier Gare* et *Bas-Vernet Nouveau QPV*. Dans ces trois quartiers, la part d'emplois précaires y est aussi plus faible et le taux de détenteurs d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat plus élevé. Ces trois quartiers abritent de nombreuses personnes seules.

Le QP *Quartier Centre Ancien* fait partie des quartiers de centres-villes dynamiques. Il occupe une position particulière au regard des autres quartiers prioritaires perpignans, avec des situations en matière d'insertion sociale et professionnelle très contrastées. Il présente à la fois un taux d'emploi très faible et une forte précarité des emplois, mais aussi la plus faible proportion de demandeurs d'emploi jeunes ou de longue durée. La part des habitants ayant au moins le baccalauréat et le taux de scolarisation des 16 à 24 ans y sont en outre relativement élevés. Ce quartier est plutôt jeune et les personnes seules y représentent un ménage sur deux. ■

²Pour le QP *Nouveau Logis*, plusieurs données sont non disponibles ou non diffusables compte tenu de sa petite taille.

Unité urbaine de Perpignan

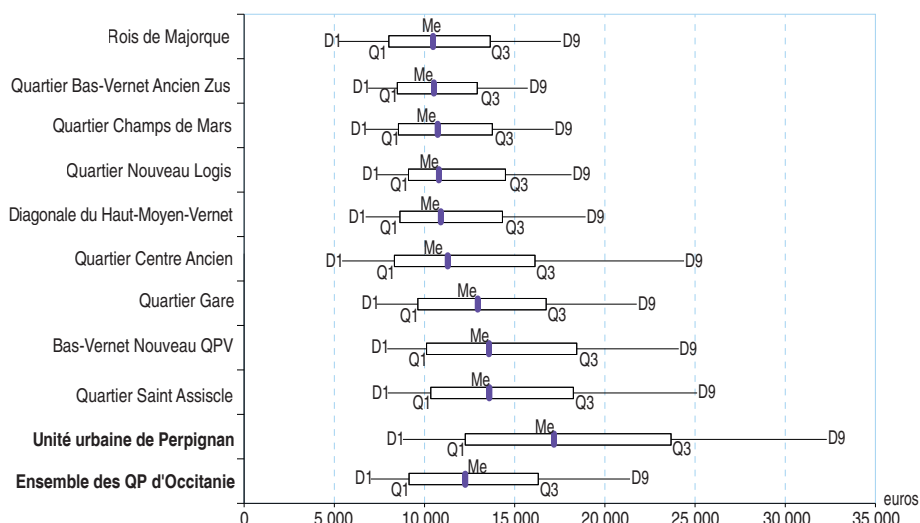
Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Rois de Majorque	10 493	66,2	40	33	50	30
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	10 540	66,7	52	39	56	36
Quartier Champs de Mars	10 750	64,1	50	nd	nd	nd
Quartier Nouveau Logis	10 814	59,7	59	54	81	73
Diagonale du Haut-Moyen-Vernet	10 922	61,0	48	47	64	49
Quartier Centre Ancien	11 307	54,8	42	44	61	51
Quartier Gare	12 973	43,6	35	34	48	31
Bas-Vernet Nouveau QPV	13 595	39,2	29	35	51	35
Quartier Saint Assisclé	13 616	37,8	31	26	46	27
Unité urbaine de Perpignan	17 208	24,3	19	27	40	28
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

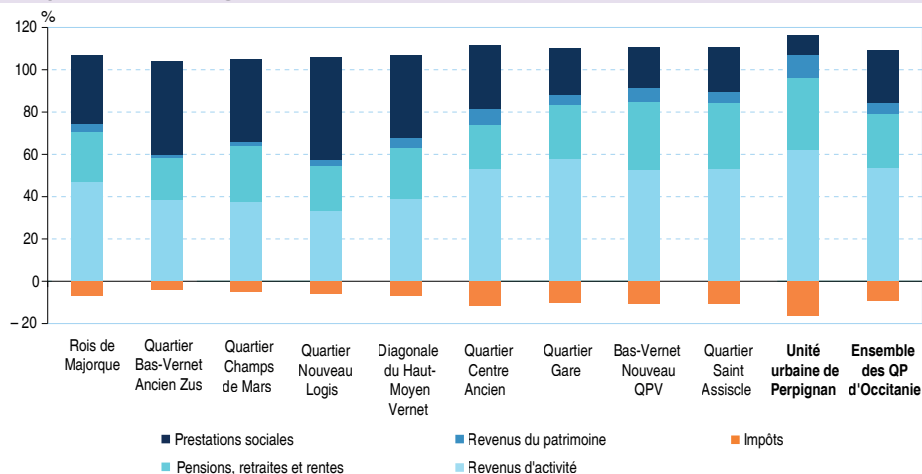
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Rois de Majorque, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 5 237 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 022 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 13 647 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 559 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 10 493 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Rois de Majorque ont en moyenne perçu en 2013, 47,20 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 23,30 euros de pensions, retraites et rentes, 32,50 euros de prestations sociales, 3,70 euros de revenus du patrimoine et ont versé 6,70 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Perpignan

Principales caractéristiques démographiques

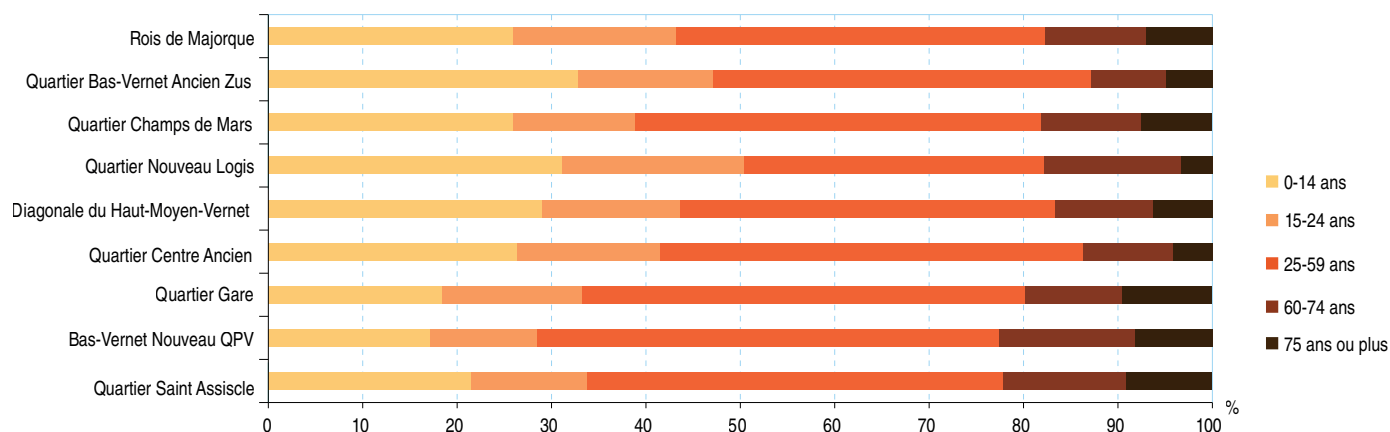
	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Rois de Majorque	1 581	56	1,9	28	19	19
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	2 828	52	3,3	24	20	20
Quartier Champs de Mars	1 609	58	1,8	37	14	25
Quartier Nouveau Logis	994	54	nd	nd	24	26
Diagonale du Haut-Moyen-Vernet	5 101	51	2,2	33	13	19
Quartier Centre Ancien	11 358	47	2,4	48	5	16
Quartier Gare	3 430	55	1,3	44	6	21
Bas-Vernet Nouveau QPV	2 854	52	1,0	48	5	15
Quartier Saint Assiscle	2 630	60	1,2	41	6	22
Unité urbaine de Perpignan	197 715	53	0,9	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Rois de Majorque	2,9	85	40	nd	nd
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	2,8	98	nd	11	8
Quartier Champs de Mars	2,3	87	5	18	nd
Quartier Nouveau Logis	3,7	nd	nd	29	nd
Diagonale du Haut-Moyen-Vernet	2,5	37	16	10	10
Quartier Centre Ancien	1,6	87	33	4	17
Quartier Gare	1,7	81	17	13	10
Bas-Vernet Nouveau QPV	1,7	21	20	9	11
Quartier Saint Assiscle	1,8	80	20	14	11
Unité urbaine de Perpignan	2,1	12	17	27	11
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

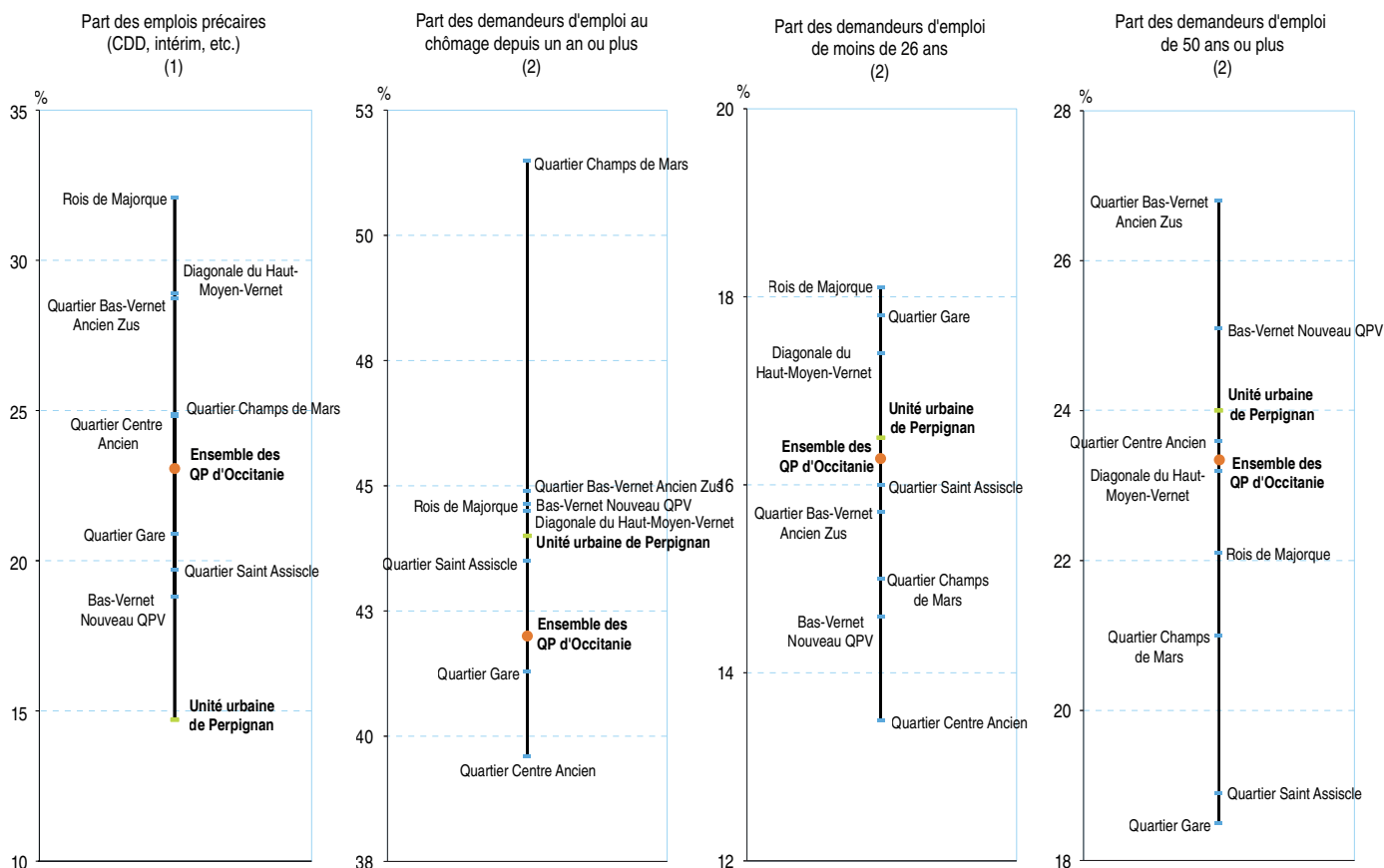
Unité urbaine de Perpignan

Formation et emploi

	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	Taux de scolarisation des 16-24 ans (%)	Taux de diplômés bac ou plus (%)
Rois de Majorque	30	53	16
Quartier Bas-Vernet Ancien Zus	28	51	19
Quartier Champs de Mars	37	50	16
Quartier Nouveau Logis	25	nd	nd
Diagonale du Haut-Moyen-Vernet	25	37	15
Quartier Centre Ancien	28	55	30
Quartier Gare	49	49	32
Bas-Vernet Nouveau QPV	51	57	34
Quartier Saint Assicle	44	70	30
Unité urbaine de Perpignan	54	57	39
Ensemble des QP d'Occitanie	42	53	27

nd : données non disponibles ou non diffusables
Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissements : les indicateurs sont non disponibles ou non diffusables pour le QP Nouveau Logis ; les échelles sont différentes
Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016

Depuis la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire en 2014, l'unité urbaine de Saint-Cyprien compte désormais un quartier prioritaire de la politique de la ville, nommé *Centre Ville* et situé sur la commune d'Elne. Celui-ci se caractérise par un habitat horizontal ancien, parfois très dégradé. La pauvreté y est plus contenue qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie, sans doute grâce à un taux d'emploi plus élevé. Pour autant, dans ce quartier situé sur un territoire touristique marqué par une certaine saisonnalité de l'emploi, les jeunes sont davantage touchés par le chômage et les contrats précaires sont plus fréquents.

Le quartier prioritaire (QP) *Centre Ville*, situé sur la commune d'Elne, compte 1 230 habitants en 2013, soit 2 % de la population totale de l'unité urbaine de Saint-Cyprien et 15 % de celle de la commune d'Elne. C'est le 18^e quartier prioritaire le moins peuplé d'Occitanie sur les 105 que compte la région.

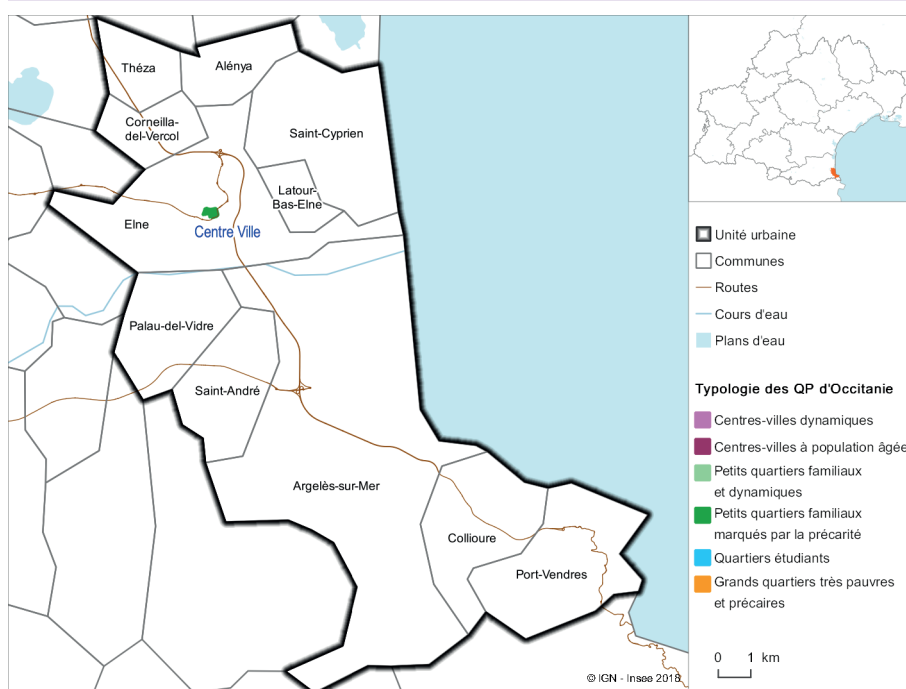
Ce quartier est typique des quartiers de certains centre-villes anciens, avec peu d'immeubles d'habitation collective et un habitat parfois très dégradé, composé essentiellement de maisons individuelles et donc peu propice aux rénovations. La part des grands logements de cinq pièces ou plus y est supérieure à celle des petits logements, à l'opposé de ce que l'on trouve habituellement dans les quartiers prioritaires de la région.

Un quartier moins défavorisé que la plupart des quartiers prioritaires de la région

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vi ») médian dans l'unité urbaine de Saint-Cyprien s'élève à 18 354 euros annuels en 2013, soit un niveau supérieur à celui du département relativement pauvre des Pyrénées-Orientales (17 907 euros), mais inférieur à celui de la région Occitanie (19 277 euros). Dans cet environnement, le QP *Centre Ville* apparaît en net décrochage, avec un niveau de vie médian bien plus faible (13 131 euros), mais néanmoins plus élevé que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie (12 279 euros). Le taux de pauvreté y atteint 44 %, soit deux fois et demi celui de l'ensemble de l'unité urbaine de Saint-Cyprien mais cinq points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

L'écart de niveau de vie entre le QP *Centre Ville* et l'ensemble de l'agglomération saint-cyprienne est

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Saint-Cyprien



particulièrement marqué en haut de l'échelle des niveaux de vie : le revenu disponible plancher du quart des habitants les plus riches du quartier (3^e quartile) est inférieur de 7 200 euros annuels à celui du quart des habitants les plus riches de l'ensemble de l'agglomération. Au sein même du quartier, les écarts de niveau de vie restent en revanche assez mesurés, comme dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie : l'écart entre le revenu plafond des 10 % des personnes les plus modestes (1^{er} décile) et le revenu plancher des 10 % les plus aisées (9^e décile) s'élève à 3,1 dans le QP *Centre Ville*, contre 3,3 dans l'unité urbaine de Saint-Cyprien.

Davantage d'emplois, mais plus souvent précaires

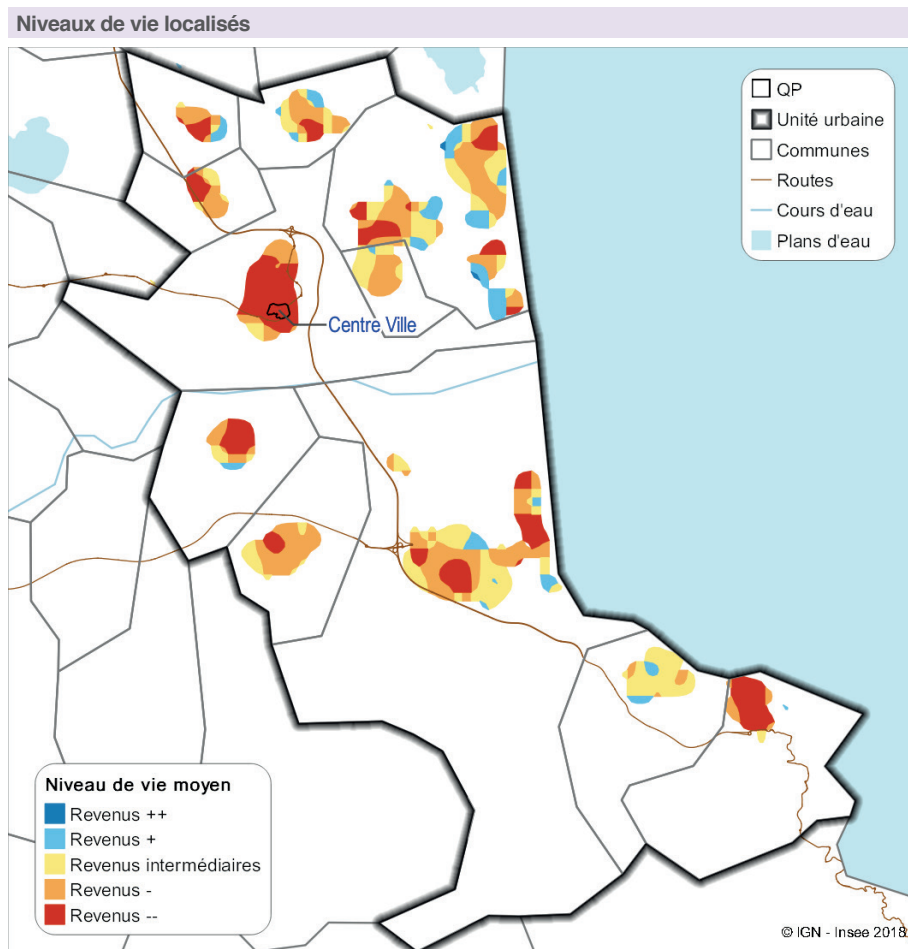
Dans la typologie des quartiers prioritaires d'Occitanie, le QP *Centre Ville* est classé parmi les petits quartiers familiaux marqués

par la précarité. Comme d'autres quartiers de ce type, il bénéficie néanmoins du dynamisme de son agglomération. Ainsi, le taux d'emploi de la population en âge de travailler (15-64 ans) est relativement élevé dans ce quartier situé au sein d'un territoire très touristique bordé par la Côte Vermeille : il s'élève à 53 %, soit 11 points de plus que celui de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie, et ce malgré une proportion de diplômés du baccalauréat ou plus un peu plus faible et un taux de scolarisation des jeunes de 16 à 24 ans inférieur.

En conséquence, la part des revenus d'activité est relativement élevée dans le QP *Centre Ville* tandis que celle des prestations sociales y est plus faible qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. Par ailleurs, les allocataires CAF dont les revenus sont issus à plus de 50 % et à 100 % de prestations sociales sont proportionnellement moins nombreux dans ce quartier.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Les emplois occupés par les habitants du QP *Centre Ville* sont plus souvent précaires (CDD, intérim, etc.). Les stations balnéaires proches et très fréquentées (Saint-Cyprien, Collioure, Argelès-sur-Mer, Port-Vendres) génèrent en effet des emplois fortement saisonniers, souvent occupés par des jeunes salariés. La part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans y est aussi plus importante. Comme dans la plupart des quartiers prioritaires des centres-villes anciens, la population est relativement âgée dans le QP *Centre Ville* : la part des habitants de 75 ans ou plus est plus importante qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires d'Occitanie. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

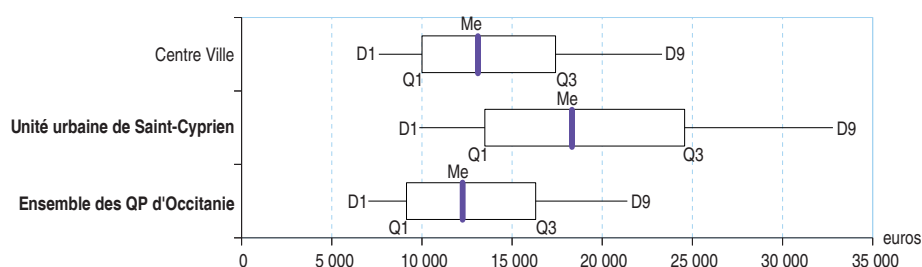
Unité urbaine de Saint-Cyprien

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Centre Ville	13 131	44,1	26	32	43	29
Unité urbaine Saint-Cyprien	18 354	18,6	9	19	30	18
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

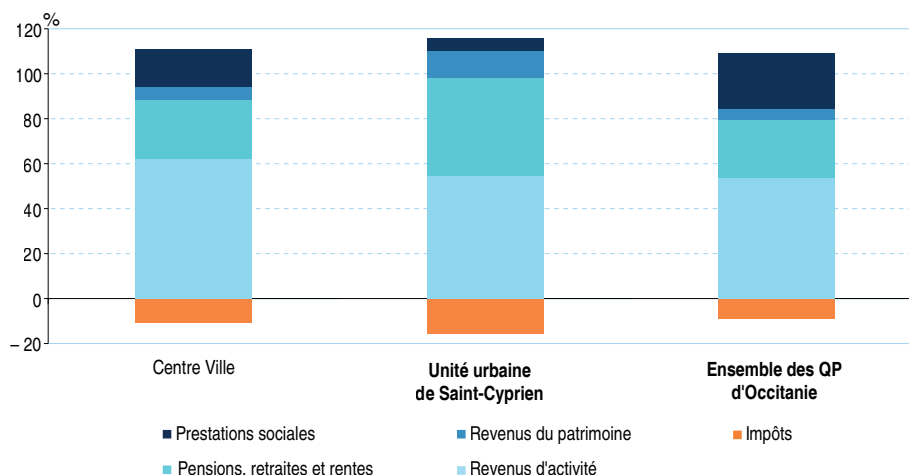
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP Centre Ville, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 608 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 10 002 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 17 412 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 23 315 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 13 131 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP Centre Ville ont en moyenne perçu en 2013, 62,20 euros de revenu d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 26,30 euros de pensions, retraites et rentes, 5,70 euros de revenus du patrimoine, 16,60 euros de prestations sociales. Ils ont versé 10,80 euros d'impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013

Principales caractéristiques démographiques

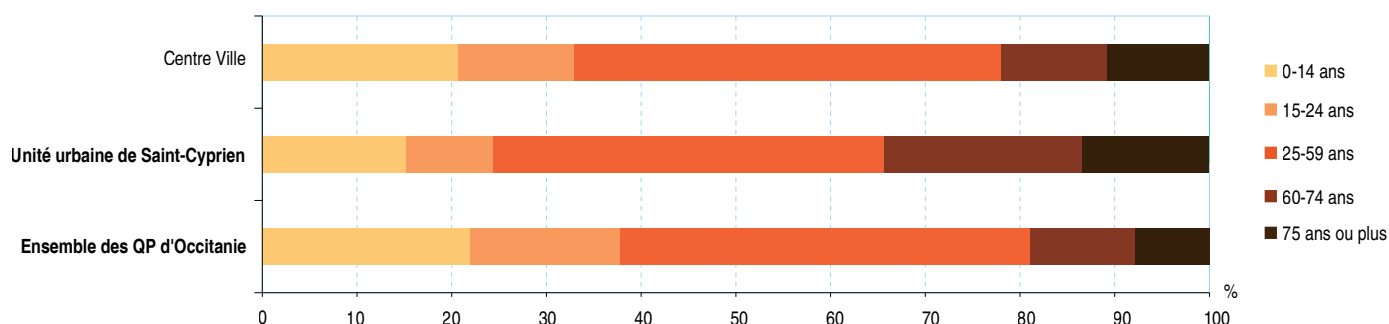
	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Centre Ville	1 226	52	1,2	41	nd	18
Unité urbaine de Saint-Cyprien	52 300	53	0,6	34	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus
nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Saint-Cyprien

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

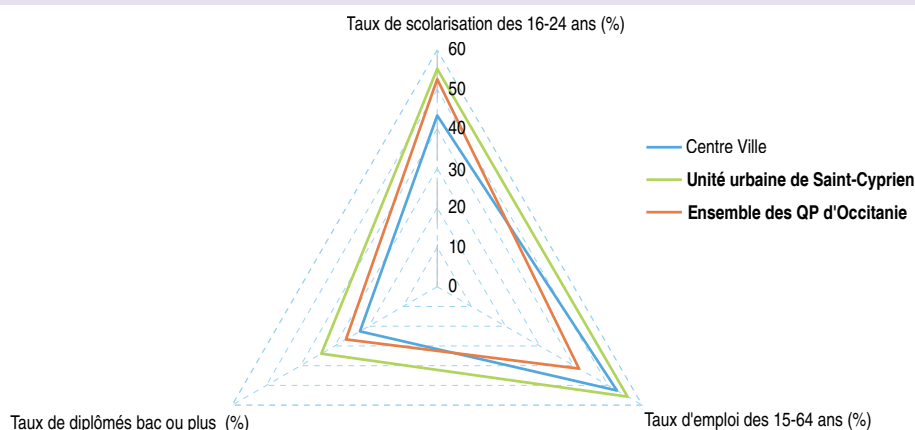
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Centre Ville	2,1	nd	17	21	nd
Unité urbaine de Saint-Cyprien	2,1	10	16	31	4
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

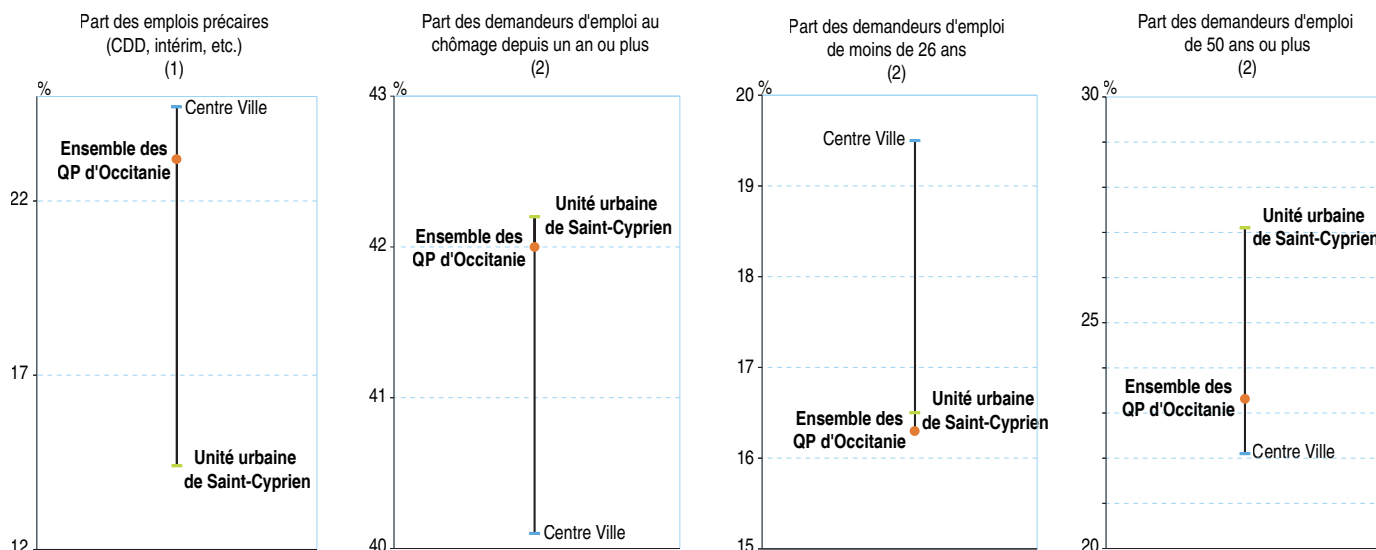
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016